

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente, donné à tous les contribuables de la susdite municipalité, qu'à une séance ordinaire de la municipalité tenue à l'hôtel de ville de Saint-Jude le 19 décembre 2023, le Conseil a adopté le règlement 549-2023 établissant un programme de revitalisation.

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi le 20 décembre 2023

La consultation de ce règlement peut être faite à l'hôtel de ville, 940 rue du Centre Saint-Jude durant les heures régulières et sur le site internet de la municipalité à www.saint-jude.ca.

Donné à Saint-Jude, ce 20 décembre 2023.



Julie Clément
Directrice-générale et greffière-trésorière